

Agrandissement et réaménagement de l'aréna de Clermont

APPEL D'OFFRES

La Ville de Clermont recevra des soumissions pour l'agrandissement et le réaménagement de l'aréna de Clermont.

CONDITIONS D'UTILISATION DES DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les personnes et compagnies intéressées à présenter une soumission pourront obtenir les documents nécessaires à la soumission sur le site www.seao.ca, numéro de l'avis 2022-001 à compter de lundi le 31 janvier 2022 à 13 h. L'obtention des documents est assujettie à la tarification de cet organisme.

CONDITIONS DE SOUMISSION

Pour être considérée, toute soumission devra :

1. Être conforme aux plans, devis et documents de soumission et être présentée sur les formules officielles du projet ;
2. Être accompagnée de tous les documents à joindre à la soumission tels que décrits au devis ;
3. Être remise avant 11 h, le 21 février 2022, à l'Hôtel de Ville de Clermont, 2 rue Maisonneuve, Clermont, Québec, G4A 1G6, dans une enveloppe scellée portant la mention : **Agrandissement et réaménagement de l'aréna de Clermont**. Les soumissions reçues par télécopieur (fax) ne seront pas prises en considération.

Les soumissions seront ouvertes le même jour à 11 h 5.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues dans le projet concerné par le présent appel d'offres et se réserve le droit d'enlever ou de modifier une partie des travaux. La Ville de Clermont se dégage également de toute responsabilité pour les pertes, frais, dommages ou autres que pourraient subir ou auraient pu subir le ou les soumissionnaires pour la préparation et/ou la présentation des soumissions.

DONNÉ À CLERMONT, CE 1^{er} JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2022.



**Daniel Desmarieux, ing.
Directeur général adjoint**